



## Avis d'Appel d'Offres Restreint (AAOR)

### AGENCE DE GESTION DES ROUTES

#### AAOR N° : 003/MITP/AGEROUTE/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux de la place.
2. L'Agence de Gestion des Routes sollicite auprès des entreprises privées la conception, le financement et réalisation des infrastructures routières et ouvrages d'art, en deux (2) lots distincts :  
Lot 1 – Travaux du Programme National de Désenclavement de la Guinée (PNDG) en plusieurs phases ;  
Lot 2 – Travaux de construction de quatorze (14) ponts en zone rurales et urbaines. *Le mécanisme de remboursement sera défini au moment de l'établissement de la convention suivant la méthode EPCF.*
3. Les offres doivent être présentées sous pli fermé de la part de candidats soft listés et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux.
4. La participation à cet appel d'offres restreint tel que défini à l'articles 28 du Code des marchés publics, concerne les candidats soft listés par l'autorité contractante et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Restreint et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
5. Les candidats peuvent obtenir des informations auprès de l'AGEROUTE GUINEE S.A du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics à la Villa 5, voir, Monsieur Karifa FOFANA, Directeur des Marchés et Contrats, Tél : 655 77 59 56 ou à l'adresse Email: [contact@ageroute.gov.gn](mailto:contact@ageroute.gov.gn) de 8h00 à 16h30. Les exigences en matière de qualification sont :
  - *Concevoir une étude d'Avant-Projet Sommaire pour la réalisation des infrastructures, validée par l'autorité contractante;*
  - *Prouver la capacité de mobilisation des financements nécessaires à la réalisation des investissements attendus ;*
  - *Faire preuve de solidité financière ;*
  - *Avoir une expérience dans la réalisation des marchés analogues répondant aux standards internationaux dans le domaine ;*
  - *Mobiliser un personnel de qualité pouvant concevoir et réaliser les travaux ;*